

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Douai

BUREAUX : Roubaix 551-17
48, rue de la Gare, 45
Toucoing 9-65
3, rue Fédérale

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

Les Femmes à barbe

La plus célèbre et la plus barbue des femmes à barbe, vient de mourir à Epinal, où, depuis des années, elle vivait en petite rentière des profits qu'elle devait à l'exhibition de son système pileux.

Mme Delait — tel était son nom — après avoir longtemps « fait » les fêtes foraines, où elle offrait à l'admiration des curieux sa belle barbe soigneusement taillée en deux pointes, avait tenu à Thion-les-Vosges un café qui portait naturellement pour enseigne : *Café de la Femme à Barbe*. Elle y vendait non seulement de la limonade, mais encore des cartes illustrées qui la représentaient tantôt à pied, l'ombrelle à la main, tantôt dans un petit chariot tiré par un poney (faisant de vous laissez à penser si les amateurs s'arrachaient ces portraits).

Les phénomènes d'hypertrichose — d'est



M^{me} Maria BAIER
La femme à barbe octogénaire de MUNDIC, qui vivait pauvrement avec son mari et fumait la pipe comme lui. (S.A.F.A.R.)

par ce mot que les savants désignent le développement anormal de l'appareil pileux — sont, comme bien on pense, beaucoup moins fréquents chez les femmes que chez les hommes, mais ce n'est point à dire que le cas de Mme Delait ait été absolument exceptionnel. De tout temps, il y eut des femmes barbues.

Les historiens de l'antiquité en signalent quelques-unes. Sémiramis, la grande reine du pays d'Assour, avait, paraît-il, une barbe de sapin. Il y a même des bienheureuses barbues dans la *Legende Dorée*. Sainte Paule d'Avila, sainte Wildeforthe étaient de très jolies personnes que des amoureux indiscrets courtisèrent de trop près, pour se débarrasser de ces soupirants et les décourager, elles demandèrent à Dieu de devenir laides; et Dieu, qui n'avait rien à leur refuser, en raison de leur fervente piété, s'empressa de les rendre laides et les gratifia l'une et l'autre d'une barbe fulgurante pour les rendre méconnaissables.

Quelques femmes-soldats de l'époque de la Renaissance ou du XVII^e siècle avaient de la barbe au menton, notamment Anne de Vaux, l'héroïne lilloise qui fut lieutenant dans le régiment de Mercy.

En Autriche, sous le règne de Marie-Thérèse, une femme à barbe, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, parvint au grade de colonel de hussards. Peut-être fut-elle devenue général et l'empereur, à qui on releva que ce colonel était une femme, ne l'eût forcée à quitter le service et à revêtir les vêtements de son sexe.

Ernest LAUT.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

La Mode aux Courses



Deux jolis modèles de chapeaux, remarqués au pesage de CHANTILLY. (Ph. Koyatons)

En septième page : « NOTRE PAGE FÉMININE »

LA SITUATION INTERNATIONALE

La réponse soviétique aux propositions franco-anglaises constitue un progrès sensible vers l'accord final

Hier, Lord Halifax qui avait eu un entretien avec M. Chamberlain, a reçu ensuite M. Corbin, Ambassadeur de France à Londres

LES PROCHAINES NÉGOCIATIONS PORTERONT ESSENTIELLEMENT SUR LA POSITION DES ÉTATS BALTES, LE MALENTENDU AU SUJET DE LA S. D. N. AYANT ÉTÉ DISSIPÉ



L'accord politique ITALO-ALBANAIS a été signé au Palais Chigi. L. Comte CIANO signe le pacte. Derrière lui, M. Dino GEMILI, Ministre des Affaires Étrangères, qui lui, a signé pour le Gouvernement de TIRANA. (Photo Nyl)

Londres, 5. — Ce que la presse anglaise a pu apprendre sur le contenu de la réponse soviétique aux propositions franco-britanniques est considéré par elle comme constituant, par rapport au discours de M. Molotov, un progrès sensible vers la formule finale d'accord. En bref la réponse serait « une critique constructive », montrant avant tout la volonté de l'U.R.S.S. d'arriver à l'accord.

La presse anglaise prévoit que la négociation durera encore quelque temps, mais cette volonté d'accord commun aux trois États finira par triompher et aboutira précisément parce que la rédaction du texte aura été minutieusement discutée, à un pacte sans fissure.

Lord Halifax a eu un entretien avec M. Chamberlain

Londres, 5. — Dès son retour à Londres, ce matin le premier ministre a reçu Lord Halifax, avec lequel il a discuté des termes de la réponse russe aux propositions anglo-françaises.

Lord Halifax a reçu M. Corbin

Londres, 5. — M. Corbin ambassadeur de France, a été reçu par Lord Halifax. On considère dans les milieux diplomatiques que leur entretien a porté sur l'état des négociations avec l'U.R.S.S. et la réponse soviétique aux dernières propositions britanniques.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

4.000 PERSONNES empêchent le train des Souverains Anglais de quitter Winnipeg

Le Roi et la Reine ont dû quitter leur wagon pour calmer l'enthousiasme de la foule

Winnipeg, 5. — Quatre mille personnes ont empêché le train royal de démarquer à Winnipeg. Un arrêt d'une demi-heure était prévu pour que le roi serre la main des grands invalides groupés dans la gare mais la cérémonie achevée le public, masse aux réjouissances, poussé de telles clameurs en scandant « Nous voulons le roi ! Nous voulons la reine ! » que les souverains furent obligés de descendre de leur wagon et pour calmer l'enthousiasme, de se mêler à la foule, ce qui amena une nouvelle vague d'acclamations.

UNE SEXAGÉNAIRE SIMPLE D'ESPRIT, MET LE FEU à son baraquement à Thumesnil

DANS LES DÉCOMBRES ON DÉCOUVRE SON CADAVRE COMPLÈTEMENT CARBONISÉ



M. SAVREUX, Commissaire de Police, son secrétaire, M. LEJEUNE et le Lieutenant de la Compagnie des S. P., sur les lieux de l'incendie, après la découverte du cadavre.

AUJOURD'HUI LA CHAMBRE RENOUVELLE SES GRANDES COMMISSIONS

Une déclaration d'opposition à la réélection de M. Marty à la commission de l'Armée a recueilli 56 signatures

Paris, 5. — La Chambre est convoquée demain matin pour tenir une séance qui pourrait être de pure forme, puisqu'elle n'a à son ordre du jour que la nomination annuelle des vingt grandes commissions permanentes qui a lieu automatiquement, en principe, par entente des propositions de groupes politiques. Toutefois, le règlement prévoit qu'il est fait opposition avec l'appui de cinquante signatures, l'assemblée doit procéder à l'élection au scrutin de liste des membres de la commission contestée.

M. Louis Auvart, député de la Vendée, a annoncé cet après-midi, dans les couloirs, qu'il avait signé avec cinquante-six de ses collègues, une déclaration s'opposant à la désignation comme membre Marty, député communiste de la Seine, qui a déjà été mis en cause à la tribune de la Chambre à l'occasion du rôle qu'il joua durant la guerre civile espagnole.

Par ailleurs, on continuait à prêter aux députés communistes l'intention de riposter en faisant opposition à la nomination d'un certain nombre de membres d'autres commissions, sans qu'il soit possible d'obtenir confirmation de ce bruit.

Il est possible que des concurrents soient opposés à certains présidents sortants, notamment aux élus communistes MM. Renaud Jean (commission de l'Agriculture), Costes (assurance et prévoyance sociales), Capro (administration générale) et à quelques élus socialistes tels : M. Valères (Finances) et M. Albert Serol (legislation civile et criminelle).

LE D' FRICK À BUDAPEST

Budapest, 5. — Le ministre de l'Intérieur du Reich et Mme Frick, accompagnés d'une nombreuse suite, dont six chefs de section et directeurs de service sont arrivés à Budapest à midi 20 venant de Berlin.

A Thumesnil, rue Anatole-France, à l'extrémité de la commune, une personne de 68 ans, malade, simple d'esprit, vivait dans un baraquement avec son petit-fils, âgé de 25 ans, brave garçon, mais, lui aussi, peu intelligent.

Mme Catherine Vanden Abeele « était persécutée » Elle en voulait à tout le monde et ne cessait de se plaindre : « on la volait, on la faisait souffrir, on l'insultait ! C'est ce que, fréquemment, elle allait dire au commissaire de police, M. Savreux, ou à son secrétaire, M. Lejeune. Elle devait être confiée à une maison de santé. Le petit-fils, un garçon courageux, malgré son état et peut-être par considération pour son état, trouvait à s'occuper. Ce qui permettait de vivre... »

On attendait donc avant de prendre cette suprême décision.

Lundi matin, un drame survenait au 171 de la rue Anatole-France.

A 4 h., Catherine Van den Abeele allait et venait dans sa demeure. Elle réveillait son petit-fils et lui intimait l'ordre de partir à son travail, ce qu'il faisait sans protester. Un voisin lui fit pourtant remarquer qu'il sortait plus tôt qu'à l'ordinaire. Le jeune homme revint vers sa demeure, mais la porte était déjà close, barricadée à l'intérieur. Cris, appels, poussées, rien n'y fit.

A 5 h. 15, une flamme jaillissait et, avant même que les sapeurs-pompiers de Thumesnil soient prévenus, le baraquement, fait de bois sec, arrose sans doute de pétrole par la sexagénaire, flamboyait comme une torche. Quand, trois minutes après avoir été avisé, le lieutenant Hermand, à la tête de ses hommes, arrivait sur les lieux du sinistre, il n'y avait plus que des ruines et il était grand temps de garantir l'habitation voisine car celle-ci était menacée par les flammes. C'est à cette tâche que s'employèrent les sapeurs-pompiers, tandis que M. Savreux, commissaire de police, son secrétaire, M. Lejeune, et le garde, M. Taillez, ouvraient l'enquête d'usage.

Dans les décombres, on découvrait bientôt le cadavre de Catherine Vanden Abeele, calcinée méconnaissable, qu'examina M. le docteur Meurisse.

Le corps de la sexagénaire fut emmené à la morgue, où il demeura jusqu'à l'arrivée du fils, soldat à Metz.

« Il va arriver un malheur », répétait à tous échos la malade. Le malheur ne venant pas elle l'a provoqué.

REVENANT D'UN MARIAGE A SAINT-AMAND...

Trois escarpes avaient cambriolé l'Emallerie du Nord à Wallers

Le Jury du Nord a condamné deux d'entre eux Keirlé et Baert à cinq ans de prison. Le troisième a été acquitté

Un breïen de cambrioleurs a aujourd'hui le déshonneur de la Cour d'Assises. Les escarpes opérèrent dans la commune de Wallers qui se distingue — si l'on ose dire — dans cette session supplémentaire ou son nom est inscrit deux fois au rôle.

Jules Keirlé, l'aîné et le ténor de la bande, frise la quarantaine et se singularise par des yeux luyants, un air distrait de faux petit saint pris en défaut, une haute stature et un verbe abondant. Son principal acolyte, Julien Baert, qui affiche une élégance de sous-maitre d'hôtel, a une physionomie plus franche, et le comparse Julien Deltombe, offre sous un front dégarni, un visage fin, mais abrut.

Tous trois demeurent à St-Amand



L'interrogatoire des accusés ; on voit de gauche à droite : Jules KEIRLÉ, Julien BAERT, et Julien DELTOMBE. (Ph. Reuilly)

Après la nocce
Le 9 juillet dernier, ils étaient réunis, au Mont des Bruyères, à Saint-Amand.

SIX FORÇATS SE SONT ÉVADÉS DE LA GUYANE

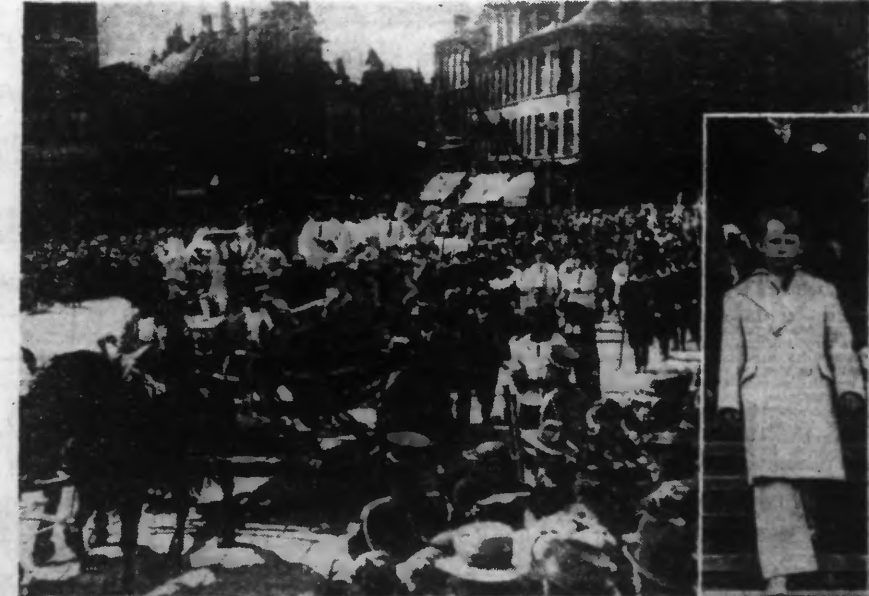
Deux de ceux-ci avaient été condamnés par le jury du Nord à Douai

La Rochelle, 5. — Une lettre de Saint-Jean-du-Maroni reçue ce matin, à La Rochelle, annonce que six forçats se sont récemment évadés : il s'agit de Victor Vassal, né à Paris en 1894, condamné à Douai, en 1930 ; Jules Piedbois, né à Calais en 1908, condamné à Douai, en 1927 ; Alphonse Noël, né à Clermont-Ferrand en 1897, condamné à Riom, en 1935 ; Jean Gouvet, né en Alier, en 1877, condamné à Riom, en 1933 ; Joseph Breuil, né à Saint-Etienne, en 1904, condamné par ses Assises de la Loire, en 1924 ; Alexandre Leonow, né à Jérusalem, en 1897, condamné à Paris en 1927.

Les deux cambrioleurs pensèrent à garder leurs marchandises. M. Danna leur offrit sa cour. Ils auraient préféré une mare ou un hangar ; à défaut ils transportèrent tout les objets dans un bois voisin où on les retrouva le lendemain.

(LIRE LA SUITE EN QUATRIÈME PAGE)

La Procession du Car d'Or à Mons



S.A. le Prince BAUDUIN, héritier du trône de BELGIQUE, assiste à la procession du Car d'Or, à MONS. Une vue de la procession sur la Place de l'Hôtel de Ville à MONS. A droite, le Prince BAUDUIN quittant l'Église de Sainte-Waldrude, après la messe. (Ph. Koyatons)

Une nouvelle série de décrets-lois intéressant la défense nationale a été arrêtée en Conseil de Cabinet

M. DALADIER A EXPOSÉ LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE DE NATALITÉ QU'IL ENTEND ENTREPRENDRE

M. SARRAUT A FAIT APPROUVER UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 5. — Les ministres se sont réunis cet après-midi, en Conseil de Cabinet. La réunion a duré un peu plus de deux heures. Au cours de la délibération, M. Daladier a fait part à ses collègues de ses intentions en ce qui concerne la politique de natalité que le gouvernement compte entreprendre. Cet important problème est examiné à l'heure actuelle par les ministres intéressés et le haut comité de la population met au point un certain nombre de textes qui formeront le futur code de la famille. Du reste le président du Conseil s'en est expliqué hier au Comité exécutif du Parti radical.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)